

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 22

Artikel: Les écoliers et les cyclomoteurs

Autor: ASF

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Professeur Edmond PRIVAT

Il est mélancolique de voir disparaître l'un après l'autre les pionniers du suffrage féminin en Suisse. En cette fin d'août, c'est le professeur Edmond Privat qui nous a quittés.

On a dit ailleurs les mérites de ce professeur, tour à tour au Tessin, puis à l'Université de Neuchâtel, de ce conférencier, de ce journaliste qui, tout au long de sa carrière, s'est efforcé de répandre plus de bienveillance, plus de générosité et de justice dans le monde des hommes.

Edmond Privat était convaincu que nous avons besoin les uns des autres et qu'au lieu de nous affronter farouchement, il nous faut mettre en commun nos idées et nos forces, par conséquent coopérer. Ne nous étonnons pas s'il fut jusqu'à la fin un collaborateur si actif et si écouté du journal « Coopération ».

On nous pardonnera ce préambule qui permet de mieux comprendre comment et pourquoi Edmond Privat fut un féministe convaincu et convaincant. Il devait, sans doute, beaucoup de sa formation première à sa mère, d'origine anglaise, sauf erreur ; elle lui avait inspiré le respect de la femme et peut-être communiqué la certitude que l'équilibre de la société exige la collaboration, à part égale, de l'élément féminin. Cette certitude, il a travaillé, dès sa jeunesse, à la faire partager aux autres.

Avant les campagnes électorales qui préparaient les divers scrutins cantonaux sur le suffrage féminin, Edmond Privat était déjà à l'œuvre, lorsqu'une poignée d'hommes et de femmes déterminés cherchaient à gagner des partisans à l'« Idée », c'est-à-dire la nécessité de la collaboration féminine à la vie civique du pays.

Il s'agissait alors de susciter la création de groupes suffragistes locaux qui se consacraient au recrutement de nouveaux membres et à la formation d'une opinion publique favorable.

Cette croisade n'était pas toujours une partie de plaisir : les auditoires étaient peu nombreux — il n'était pas

de bon ton d'être suffragiste — mais il y avait souvent dans la maigre assistance quelques adversaires qui vous arrosaient de quolibets ou d'injures et l'on se souvient de séances tumultueuses où les orateurs étaient attaqués à coups de pierres à la sortie, Emilie Gourde, la fondatrice de journal et Edmond Privat, furent ainsi aimablement reconduits.

Ces temps héroïques sont révolus, puisque, en Suisse romande, la majorité des électeurs a admis l'égalité civique des femmes. Cette majorité, Edmond Privat a contribué à la conquérir en ne ménageant ni sa parole ni sa plume avant les scrutins cantonaux et le scrutin fédéral de 1959.

Lorsqu'à Genève, après le brillant succès de la consultation féminine en 1952 et le cuisant échec suffragiste du scrutin de 1953, les féministes organisèrent un rassemblement de protestation devant le Monument national, Edmond Privat vint prendre la parole et montrer l'injustice ressentie : trois mille électeurs avaient eu le pouvoir de barrer la route à 36 000 femmes qui demandaient leurs droits civiques.

Néanmoins, à la suite des scrutins romands favorables à la cause, Edmond Privat n'estimait pas sa mission terminée ; le droit acquis ne lui semblait avoir de valeur que si les femmes en usaient et si elles collaboraient activement à la vie civique du pays. Pour atteindre ce but il poursuivait son action éducative par des articles et des conférences.

Un vaillant lutteur n'est plus et chacun déplore cette perte, mais il nous a laissé un programme que doivent poursuivre ceux qui veulent honorer sa mémoire et reconnaître les services qu'il a rendus : instruire les électrices, les informer des problèmes qui se posent dans la vie collective, les rendre conscientes de leur responsabilité, les amener à se former une opinion, à accepter des charges publiques, à voter, ainsi, elles apporteront à la société dont elles font partie la force de leurs idées et de leur action pratique.

Les écoliers et les cyclomoteurs

Lors de l'étude des ordonnances d'applications relatives à la nouvelle loi sur la circulation routière, la déléguée de l'Alliance de sociétés féminines suisses au sein de la Commission fédérale permanente avait combattu la disposition selon laquelle les adolescents sont autorisés à conduire un cyclomoteur (cycle à moteur auxiliaire) dès l'âge de 14 ans déjà.

Elle estimait qu'on ne peut pas compter sur le sens de la responsabilité de garçons ou de fillettes si jeunes, qu'il n'est pas souhaitable, du point de vue éducatif, que les enfants s'accoutument si tôt, et aux dépens de l'effort physique, à un train de vie toujours plus dispendieux ; que les budgets familiaux s'en trouveraient alourdis ; enfin, qu'il n'était nullement désirable de voir s'accroître d'autant le nombre des véhicules à moteur en circulation, avec le bruit qui en découle.

La majorité de la sous-commission ne fut malheureusement pas de cet avis et se prononça pour l'âge de 14 ans, contre l'avis de la minorité qui proposait 16 ans (avec exceptions motivées possibles dès 15 ans).

Tout récemment, nous avons appris, avec un vif intérêt, que la conférence des directeurs des polices municipales réunie à Baden, le 18 mai 1962, avait abordé cette question et se proposait de prier le Conseil fédéral de l'examiner à nouveau et de modifier l'ordonnance y relative.

L'Alliance de sociétés féminines suisses — et les milieux féminins dans leur grande majorité sans doute — ne peuvent qu'apuyer ce vœu et souhaiter que les cyclomoteurs ne soient pas mis à la disposition des « moins de 16 ans », sauf exceptions justifiées par des motifs de santé ou par un éloignement ou un manque de moyens de communications dûment reconnus.

ASF

S'abonner à FEMMES SUISSES

est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 117 91

Sortilèges d'enfance

(Suite de la page 1)

En champ Bovinet,
Es champs du Clos,
En Monteiry,
En Peilaz Beauj,
En la Perrausaz,
En Pierra Fendia,
Au bas de Soffoux,
En la Thioleyre,
A la Vegneitaz,
En Hautaz Fin
En Praz Vassillon
En Fontanalles,
Derray les Asses,
Les Prélés,
Au Ferrajoz,
Au noyer bayard,
Es champs sans dime...

Et voici l'appellation dernière, celle que je réserve au couronnement de ce chapitre parce qu'elle renferme à elle seule une bonne partie de nos superstitions, de nos émerveillements enfantins :

« Dessous les Seys. »

Ce champ n'avait en soi rien de très particulier, mais il était enchanté tout entier par la présence d'une énorme pierre plate, laquelle recouvrait un puits que nous imaginions très, très profond. Nous accomplissions de fréquents pèlerinages à la « Pierre-aux-fées » qui était censée exaucer tous nos désirs, même les plus saugrenus.

— Oh ! Bonnes fées, faites que je reçoive un tricycle pour ma fête !

— Et moi une poupée avec de vrais cheveux !
— Et moi un vieux casque de colonel avec un tourniquet !
— Et moi une paume, une harpe magique, comme dans « Jacques et les haricots géants » !
— Un morceau de lune, une étoile filante !
Aux aguets, l'œil dilaté et le souffle court, nous collions nos oreilles à la pierre miraculeuse.

— Oh ! criions-nous par une petite ouverture qui donnait sur un trou sombre.
— Ouuuu ! entendions-nous faiblement monter des profondeurs du puits.
— Ça y est, elles ont répondu. Il faut les remercier : Merci, bonnes fées, et s'il vous plaît, faites qu'il fasse beau demain !

Avec une soif éternellement lancinante, je remonte aux sources de mon enfance : sources de chaleur familiale, sources de joie paysanne, sources de poésie secrètement divulguée par un flux de saisons généreuses, sources de ciels bleus ou gris, soleil ou tristesse du cœur, sources de nuits profondes, bienfaisantes, étonnantes, envoûtement des prunelles dilatées parce qu'avidées de suivre, imperceptiblement lumineux, les méandres d'une dentelle d'étoiles. Avec quel empressement ravi je bois aux sources claires de mes souvenirs, lesquelles s'épanchent toutes au creux d'un océan étrange, là, dans ma tête sensible et douloureuse à force de se rappeler...

Les roses de Genève

Etablissements F. POUIGNIER

PINCHAT s/Carouge

En vente chez tous les fleuristes

Pour vos tricot, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

LA MAISON RENOMMÉE POUR SON GRAND CHOIX DE TRICOTS ET LAINES

A TRICOTER

CONFECTION JERSEY ALPINIT - HANRO



Waterman à cartouche d'encre



PAPETERIE BRIQUET RUE DU MARCHÉ 38 Genève - Tél. 25 93 95

Léon Šmulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Une qualité...



...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève

BROSSERIE W. SCHUBNEL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageuxRue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 5 73 44



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

- FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

- PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

FRAISSE & C^e

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35

Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39

Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE